

# Ã‰cophyto 2030 prÃ©sentÃ© en toute discrÃ©tion

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o  
May 2024

AprÃ¨s avoir Ã©tÃ© mis en "pause" par le Premier ministre au dÃ©but du mois de fÃ©vrier dans un contexte de colÃ“re du monde agricole, le Plan Ã‰cophyto 2030 a Ã©tÃ© dÃ©voilÃ© dans sa nouvelle mouture.

La stratÃ©gie gouvernementale qui devait Ãªtre initialement prÃ©sentÃ©e par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la SouverainetÃ© alimentaire, Christophe BÃ©chu, ministre de la Transition Ã©cologique et AgnÃ¨s Pannier-Runacher, ministre dÃ©lÃ©guÃ©e auprÃ¨s du ministre de l'Agriculture, a finalement Ã©tÃ© prÃ©sentÃ©e par trois de leurs conseillers techniques respectifs. Une sobriÃ©tÃ© dans la forme qui contraste avec l'attente que nourrissait la prÃ©sentation de cette nouvelle stratÃ©gie chez les acteurs du monde agricole et les associations environnementales.Â À Au lendemain d'une annonce presque discrÃ©te, les observateurs de ces thÃ©matiques qualifient la nouvelle mouture du plan de "service minimum", et pour cause : avec une enveloppe annuelle de 20 millions d'euros annoncÃ©e pour Ã©pauler les collectivitÃ©s dans le traitement de la pollution par les produits phytosanitaires, la prÃ©servation de la qualitÃ© de l'eau apparaÃ®t pour beaucoup d'entre eux sous-estimÃ©e en comparaison aux attentes formulÃ©es par les professionnels et les diffÃ©rents acteurs du monde agricole.Â Dans son ensemble, ce nouveau plan prÃ©voit une enveloppe de 250 millions d'euros pour la recherche de solutions alternatives, tels que les produits de biocontrÃ'le, et à l'accompagnement des agriculteurs dans le changement de leurs pratiques. PrÃ©sentÃ© comme la mesure phare du plan, le changement de l'instrument de mesure des usages entrera quant à lui bien en vigueur : en lieu et place du Nodu, le HRI1, l'indicateur europÃ©en de risque harmonisÃ©, fera dÃ©sormais rÃ©férence. Contrairement au systÃme appliquÃ© jusqu'à aujourd'hui, qui Ã©tait calculÃ© en hectares et divisait les quantitÃ©s de substances actives vendues par leur dose de rÃ©fÃ©rence, le HRI1 est quant à lui un indice obtenu en multipliant les volumes de substances actives vendues par des "coefficient" destinÃ©s à reflÃ©ter la dangerositÃ© des diffÃ©rents pesticides, et ne tenant pas compte des doses d'application.

Ã‰cophyto 2030